

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Romont le 10 juillet 1933

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **62 (1933)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. Rosset*, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — Réunion de la Société d'Education. — Pour la nature et la patrie. — Pour qu'une pédagogie scolaire soit viable. — Mon ami Pierre. — Tirés du programme... — Tribune libre : Encore les nouveaux livres de calcul. — Brevets de capacité pour l'enseignement primaire. — Bibliographie.

Réunion de la Société fribourgeoise d'Education à Romont le 10 juillet 1933

La cité médiévale a réservé aux éducateurs fribourgeois une réception brillante et chaleureuse !

Dès les premiers trains, une animation joyeuse remplissait les rues montueuses, décorées avec goût et rutilantes de soleil. Quand le bourdon de l'antique collégiale s'ébranla, une belle phalange de congressistes occupa le sanctuaire et assista, recueillie, au service divin. Durant la messe, célébrée par M. le chanoine Pasquier, révérend curé de Romont, la chorale des instituteurs et des institutrices de la Glâne exécuta des pièces de circonstances d'une belle sonorité : *De profundis* parisien du XVIII^{me} siècle, *Domine Jesu Christe*, de Bovet, *Sanctus* et *Benedictus*, pour chœur mixte et orgue, de F. Schaller. A l'évangile, M. Savoy, président cantonal, rappela le souvenir des nombreux défunts et insista sur le grand devoir de la solidarité chrétienne.

Pendant que M. Purro nous régalaît d'une pièce d'orgue superbe, la grande place du château se couvrait d'une foule qui grossissait à vue d'œil, et c'est en présence de quelque trois cents participants que M. le Directeur de l'Ins-

truction publique fut reçu à la grande porte de la Préfecture. En vers délicats et sonores, dame Alise salue, au nom de la cité, M. le conseiller d'Etat Piller et lui souhaite la bienvenue. De minuscules piquiers font la garde d'honneur, tandis que les « escoliers » romontois chantent leur *Vieux tilleul*, poétisé par le dévoué chanoine O. Oberson.

A l'heure exacte, dans la salle des Assises, trop exigüe, la séance de travail se déroule en présence de nombreux auditeurs. M. le Président ouvre le congrès en soulignant la participation très nombreuse et en remerciant les membres de la Société fribourgeoise d'éducation de leur empressement. Il rappelle ensuite le souvenir de MM. les conseillers d'Etat Python et Perrier et salue, en M. Piller, un avenir de progrès nouveau pour notre canton.

Essayons maintenant de reconstituer fidèlement et brièvement les principaux aspects de la séance de travail.

1. Les décisions du précédent rapport, discuté à Estavayer-le-Lac, ont été exécutées. N'oubliez pas les prescriptions relatives à l'orientation professionnelle. Les formulaires à remplir à ce sujet doivent parvenir toujours plus nombreux au bureau central.

2. Un cours de vacances universitaire aura lieu dès le 24 juillet.

3. Les comptes de la Société d'éducation, approuvés par les vérificateurs, sont reconnus et liquidés à l'unanimité.

4. Les fonctions du Comité cantonal étant expirées, on passe à la nomination du nouveau. Les propositions des neuf arrondissements étant adoptées sans observations, le Comité est complété par l'adjonction des membres suivants : MM. Barbey, chef de service ; Fragnière, directeur de l'Ecole normale ; Barbey, rédacteur du *Bulletin pédagogique*.

M. Berset, instituteur à Fribourg, propose la confirmation de M. le Dr Savoy, en qualité de Président de la Société fribourgeoise d'éducation. Cette réélection est adoptée par acclamations.

5. Où aura lieu la prochaine réunion bisannuelle ? M. Barbey, chef de service, fait l'historique de la question et tire la conclusion : c'est au tour de Morat. Il ajoute une raison excellente à ce choix : ce serait une occasion de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent au corps enseignant de la partie réformée du canton.

6. M. Grandjean, instituteur et rapporteur général, lit les conclusions du travail. M. le Président le félicite et le remercie, puis il déclare la discussion ouverte.

M. Barbey, rédacteur, fait une critique des méthodes de lecture et de rédaction. Il a constaté que beaucoup de jeunes gens arrivent à l'Ecole normale n'ayant jamais lu un livre. La lecture est indispensable à la formation du goût et du style. Elle doit être enseignée à l'école pour elle-même et non pas toujours en fonction de la grammaire. Les textes doivent être l'objet d'un choix judicieux et nous ne devons pas craindre d'en développer la tendance artistique.

La composition aussi devrait être enseignée en fonction de l'activité personnelle de l'élève et non, comme c'est trop souvent le cas, en provoquant une servile reproduction des mêmes clichés par toute la classe et en noyant les individualités dans la masse. Quant au programme, il est conçu dans un esprit très large, à condition que maîtres et inspecteurs en fassent une application proportionnée au pouvoir d'assimilation de chaque école. Si l'on veut faire du bon travail, il faut mettre de côté le « chauffage » et besogner avec calme. Enfin, M. Barbey affirme que, dans certaines classes, on donne chaque jour des calculs à faire à la maison et jamais de composition !...

M. Maillard, inspecteur, relève quelques oublis : à propos d'activité spontanée, on a omis le point de départ qui est certainement le milieu familial. Le maître devrait donc connaître ce milieu avant l'arrivée de l'enfant à l'école, d'où nécessité d'une étroite relation entre celle-ci et la famille. La culture physique doit aider l'enfant à supporter le travail intellectuel. Pour provoquer l'activité, il faut provoquer le mouvement, le délassement ; il faut veiller à ce que tout soit agréable et intéressant autour des élèves. Lisez, au moins une fois, et méditez également le nouveau plan d'études.

M. Bossel, instituteur, fait d'abord une critique du terme « Activité » spontanée. Il fait observer ensuite la difficulté très grande qu'il y a à développer la personnalité dans les classes nombreuses. Il préconise le dédoublement comme remède. M. Bossel fait aussi allusion à la dernière circulaire de l'Instruction publique et déclare qu'il est impossible, à un maître chargé de 60 à 70 élèves, de s'occuper des retardés ! A propos de nos manuels, il aimerait y voir figurer les termes du « terroir », car, dit-il, nos écoliers doivent avant tout être Fribourgeois ! L'activité spontanée peut aussi s'appliquer à l'enseignement religieux en la dirigeant vers la lecture de la vie des saints et des nombreuses revues enfantines à tendances religieuses. Enfin, notre malicieux collègue se déclare peu flatté des observations émises par M. l'abbé Barbey ; il lance une dernière pointe aux manuels de branches civiques, dont il déplore la pauvreté et rappelle que M. Schaller, qui fut jadis chef de l'Instruction publique, avait rédigé lui-même ces manuels.

M. le professeur Overney remet les choses au point : les critiques émises ne vont pas aux personnes mais à des procédés dont tous, professeurs et instituteurs, nous avons à nous garder. Il intervient contre les mots du terroir qu'on voudrait faire admettre comme français : ce serait un moindre mal d'introduire franchement des textes patois. Selon lui, l'école actuelle étouffe trop la personnalité ; c'est la méthode qui pêche, en rédaction surtout. Une bibliothèque garnie de littérature propre à l'enfance serait nécessaire. Si la langue maternelle souffre, c'est qu'on ne lui accorde pas le temps suffisant. Le calcul prend une place exagérée dans nos programmes primaires. En composition, tout sujet vague doit être banni.

Puisque nous parlons de sujet, avouez que nous avons bien un peu dépassé celui que nous devrions analyser... Aussi M. le Président rappelle-t-il les orateurs au respect du thème traité !

M. Paschoud, instituteur, regrette la brièveté du rapport et le peu de précision du sujet. Il a raison ; l'un ou l'autre collaborateur de district ont fourni des travaux remarquables, dont on n'a pas pu tirer un profit réel. (Je me hâte de couvrir l'excellent rapporteur général qui a dû, par ordre supérieur, faire un vrai tour d'escamotage !)

M. Paschoud fait appel à l'expérience de notre collègue Schneuwly. Celui-ci précise, par quelques exemples, ce qu'il entend par activité spontanée : élèves cherchant à dessiner un animal, dont on a parlé en classe, etc... Il rend hommage au nouveau programme et reprend l'idée de la lecture individuelle qu'il faut développer, en usant de tous les moyens capables d'attirer l'attention de l'enfant. M. Schneuwly fait appel au dessin, cette langue universelle. Il rappelle le parti que l'on peut tirer des faits occasionnels pour animer la préparation d'une rédaction...

Après avoir remercié les orateurs, M. le Président donne la parole à M. le conseiller d'Etat Piller.

M. le Directeur de l'Instruction publique, très intéressé par le sujet et la discussion (même par les pointes échangées), se déclare heureux de voir notre pédagogie atteindre à plus de clarté. Il estime qu'on eût dû poser au préalable telles questions : « Quel est le but de l'école ? » — « Former des personnalités ! » — « Y a-t-il activité spontanée ? » — « Pas plus qu'il n'y a de génération spontanée. » Dès lors, voulons-nous que l'enfant s'intéresse à quelque chose ? montrons-lui ce qui est intéressant. Et pour susciter l'intérêt, faisons aimer l'école ! Le maître est, ici, la force motrice. Aimer, ce n'est pas faire des simagrées, c'est se pencher sur la personnalité, l'étudier, puis la travailler en séparant les bons mouvements des mauvais. Instruire, c'est construire, c'est faire assimiler par l'enfant, avec sa collaboration intime, ce qui est utile et indispensable pour la vie. Pour rendre aimable les diverses branches, chaque discipline doit être abordée selon les difficultés qu'elle comporte ! Ces difficultés ne sont pas insurmontables et si le programme doit être allégé encore, il le sera, à condition que la langue maternelle reste la chose essentielle. Chaque classe doit être une individualité et ce n'est pas avec des notes seulement que cette valeur s'apprécie ; c'est avec des « qualifications ».

On reproche au peuple fribourgeois certains défauts plus apparents que réels. Cela tient à notre timidité qui nous fait manquer de confiance. Il ne suffit pas de dire : « Ne faites pas ceci, ne faites pas cela » ; il vaut mieux dire : « Faites ceci, faites cela ! » C'est à l'émulation qu'il faut demander l'éveil de l'activité spontanée. Rien n'empêche, par exemple, qu'un groupe d'élèves soit occupé au jeu pendant qu'un autre groupe travaille. Tels principes sportifs, chers à notre époque, peuvent fort bien s'adapter à notre enseignement et le rendre plus vivant. Le résultat peut être obtenu par tous les moyens efficaces. Avez-vous une explication à donner, un terme pittoresque à préciser, servez-vous du patois, si vous le jugez opportun et... si vous le savez ! ?...

La personnalité ne se dépiste pas facilement durant la classe ; c'est dans la liberté d'allures que le caractère des enfants se révèle. C'est donc durant les jeux que l'on peut observer son monde et redresser les défauts qui se font jour !

Le but de l'école doit être d'éduquer plus même que d'instruire. Cela nous fait songer que l'enseignement donné par le même maître à plusieurs degrés est préférable à la division par année. Situons l'école dans son vrai milieu, formons un peuple essentiellement fribourgeois en faisant ressortir les qualités de race et en combattant les défauts. En voyant l'instituteur, on doit être fixé sur la physionomie du peuple ! Son influence doit viser à créer l'ambiance favorable à l'éclosion des valeurs individuelles propres à chaque région.

A propos de sa circulaire, M. Piller tient à en préciser le sens. Son but n'est pas d'alourdir la note des cours supérieurs, c'est de permettre le développement de la personnalité des élèves faibles. En les laissant dans les cours inférieurs, vous leur enlevez un ressort d'énergie morale. Que MM. les Inspecteurs se souviennent qu'il n'y a pas seulement des valeurs intellectuelles, mais aussi le côté humain. Le zèle, la politesse, la générosité ne rachètent-ils pas bien des faiblesses intellectuelles ? L'école atteindra son but pratique en gardant l'enfant dans son milieu. Quant aux manuels, ce n'est pas au Directeur de l'Instruction publique à en écrire, il a assez de soucis hors celui-là. Toutefois, que M. Bossel se console, il aura à sa portée, prochainement, des livres « d'histoires » intéressantes, simples, etc...

Et M. Piller termine en ces termes : « Plus vous serez des personnalités,

mieux vous formerez les citoyens que la patrie fribourgeoise attend de vous ! »

Il est 12 h. 30 et M. le Président clôt la séance en souhaitant qu'il y ait entre la Direction de l'Instruction publique, le corps inspectoral et le corps enseignant, plus de franchise encore et plus de confiance !...

La salle se vide rapidement et le Casino, tout proche, s'emplit d'une foule pressée qui le transforme en une bourdonnante ruche.

(A suivre.)



POUR LA NATURE ET LA PATRIE

Pour le 1^{er} août 1933

Au corps enseignant suisse.

Le premier août prochain, quand les drapeaux flotteront, que les feux s'allumeront et que le son des cloches se répercutera jusqu'au fond des vallées, les maîtres et les maîtresses suisses se souviendront que la joyeuse offrande de notre population sera employée pour une bonne part à un but excellent et profitera à notre jeunesse scolaire.

En effet, le Conseil fédéral a ratifié la décision du Comité de la Fête nationale, allouant le produit de la collecte du 1^{er} août 1933 aux fins poursuivies par la Ligue suisse pour la protection de la nature et à la Ligue pour la protection de la Suisse pittoresque. De son côté, la Ligue pour la protection de la nature a décidé d'employer dans sa totalité la part qui lui reviendra à son œuvre de propagande pédagogique. Elle croit pouvoir compter que les éducateurs de la jeunesse collaboreront activement soit au succès de la collecte nationale, soit à l'exécution de notre œuvre de diffusion scolaire. S'ils expliquent aux enfants quel sera cette année l'emploi des fonds récoltés, les élèves et leurs parents participeront plus volontiers et plus libéralement à la collecte. Et de même, notre œuvre de propagande pédagogique trouvera meilleur accueil auprès de la jeunesse et, par elle, auprès de la population, si le corps enseignant nous apporte son précieux concours.

Tous les maîtres et maîtresses qui se déclareront d'accord de favoriser nos efforts recevront tout d'abord le matériel d'orientation nécessaire et, après la collecte, au plus tard au début du semestre d'hiver, nous nous ferons un plaisir de leur transmettre le matériel gratuit, destiné à leurs élèves. Nous nous efforcerons d'être en mesure de fournir à tous les degrés scolaires des publications répondant à toutes les exigences de l'enseignement.

Pour le degré inférieur, nous éditerons des *Feuilles illustrées*, avec un court texte instructif ; aux élèves des 5^{me} à 8^{me} années, nous destinons nos *Feuilles suisses de la jeunesse* et les brochures de notre *Bibliothèque de la jeunesse pour la protection de la nature*. Parmi ces dernières, nous voudrions avant tout donner la plus grande expansion à notre numéro-programme : *Le jeune protecteur de la nature*, car cette publication a été, à la demande du Conseil fédéral, examinée par la conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique, et a été trouvée propre à être mise en usage dans l'enseignement.

Nous serions particulièrement reconnaissants au corps enseignant de bien vouloir organiser des *Journées de la protection de la nature*, institution introduite déjà avec grand succès dans plusieurs écoles. Nous ne manquerons pas de soutenir